



Chambre de commerce
et d'industries de
Trois-Rivières



Consultation sur les enjeux énergétiques du Québec

MÉMOIRE

présenté dans le cadre des consultations
de la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec

11 octobre 2013

Jean-Guy Doucet ■
Président | CCICQ
819 294-6010
www.ccicq.ca

Gaétan Boivin ■
Président | CCITR
819 375-9628
www.ccitr.net

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	3
CONTEXTE	3
1. INTRODUCTION	4
2. HYDROÉLECTRICITÉ	4
3. GAZ NATUREL.....	5
4. ÉNERGIE NUCLÉAIRE	6
5. IMPACTS FORMATION	6
6. CONCLUSION.....	9

PRÉAMBULE

La Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec (CCICQ) et la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières (CCITR) sont des regroupements indépendants représentant plus de 1500 entrepreneurs et chefs d'entreprises œuvrant dans tous les secteurs de l'économie québécoise. Leur rôle consiste principalement à élever la voix des gens d'affaires dans les dossiers où la position du milieu doit être connue. Elles représentent leurs membres dans des dossiers structurants pour leur localité et constituent un lien privilégié entre le monde des affaires et les décideurs des secteurs privés et publics. De plus, elles incarnent un lieu d'échanges, de rencontres et d'affaires pour les entreprises de leur milieu.

La Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec est issue du regroupement des trois Chambres de la rive-sud dont celle de Bécancour, Nicolet et Saint-Léonard-d'Aston. La Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec a vu le jour dans le cadre des assemblées générales annuelles des trois Chambres tenues communément le 22 juin 2011 et s'implique grandement dans tous les enjeux pour le développement du Québec et ses régions.

Créée en 1881, la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières est la plus importante Chambre actuellement en Mauricie et constitue la 10^e plus grande Chambre des 150 actives au Québec. Cette dernière fut cofondatrice de sa Fédération des Chambres de commerce du Québec en 1909.

Les deux Chambres riveraines appartiennent, par ailleurs, à un réseau fort, fier et engagé qu'est celui de la Fédération des Chambres de commerce du Québec. Cette dernière unit 150 Chambres de commerce, représente plus de 60 000 entreprises et regroupe ainsi 150 000 gens d'affaires.

CONTEXTE

Le gouvernement du Québec a lancé une vaste démarche de consultation publique liée au dossier de l'énergie. Au cours de cet exercice, les citoyens et organismes de partout au Québec auront la chance d'exprimer leur opinion, de partager leur expertise et de formuler des suggestions pour répondre aux principaux enjeux énergétiques qui touchent la province.

Puisque le Québec possède une filière énergétique forte impressionnante et que les régions du Centre-du-Québec et de la Mauricie partagent le même espace économique, la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec et la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières souhaitent participer à cette réflexion collective en déposant le présent mémoire à la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec.

Ce mémoire se veut un document simple et succinct, permettant de transmettre les priorités des deux Chambres riveraines et de leurs membres en ce qui concerne les enjeux énergétiques de la communauté d'affaires.

1. INTRODUCTION

Touchées en plein cœur par une décision du gouvernement du Québec de mettre fin à l'exploitation de la centrale nucléaire Gentilly-2, les régions du Centre-du-Québec et de la Mauricie subissent actuellement les contrecoups de cette fermeture et de toute évidence l'impact se poursuivra encore plusieurs années. Néanmoins, la CCICQ et la CCITR prônent toujours que l'énergie nucléaire fait partie des énergies d'avenir.

Malgré ce dossier préoccupant pour les régions du Centre-du-Québec et de la Mauricie, dans leurs interventions printanières, la CCICQ et la CCITR ont demandé au gouvernement de s'attarder rapidement sur les enjeux énergétiques du Québec d'autant plus que de nombreux enjeux font l'objet d'interventions massives depuis quelques années notamment en ce qui a trait à l'exploitation des gaz de schiste. Or, il se trouve que la région du Centre-du-Québec et de la Mauricie sont reconnues comme étant un milieu d'accueil novateur pour le développement de filières énergétiques.

De plus, les terres bécancouroises possèdent le plus grand et important parc industriel au Québec. Bécancour bénéficie du Parc industriel et portuaire de Bécancour tandis que Trois-Rivières jouit des services du Port de Trois-Rivières. Ces installations de classe mondiale font parties des joyaux québécois qui devraient être davantage exploités vu leur situation géographique, leur expertise, leurs installations à la fine pointe de la technologie et leur aspect sécuritaire.

2. HYDROÉLECTRICITÉ

Sur les territoires desservis par la CCICQ et la CCITR des entreprises internationales font partie du paysage depuis de nombreuses années. Citons en exemple l'Aluminerie de Bécancour pour ne nommer que celle-là. L'Aluminerie de Bécancour compte près de 1 000 employés et trois fois plus en sous-traitance. Pour cette entreprise, les nouveaux coûts énergétiques vont imputer leur budget de plus de 100M\$, ce qui n'est pas négligeable.

Posons-nous la question : « Est-ce que les actionnaires de cette entreprise vont vouloir poursuivre leurs activités ? » Aurons-nous à subir une autre fermeture pour la région ?

Pour le développement économique du Québec, la CCICQ et la CCITR demandent expressément au gouvernement du Québec de sursoir à cette hausse qui pénaliserait l'ensemble du territoire économique du Québec. Les deux chambres riveraines soulignent la nécessité pour Hydro-Québec de maintenir des tarifs hydroélectriques intéressants pour les grandes industries afin de maintenir leur compétitivité sur les marchés internationaux et aussi, éviter qu'elles ne se tournent vers des sources d'énergie plus polluantes ou tout simplement, s'installer ailleurs qu'au Canada.

De plus, nos tarifs d'électricités doivent demeurer concurrentiels si on veut que d'autres industries choisissent le Québec pour venir s'y installer et ainsi créer de nouveaux emplois et des retombées importantes pour le développement économique du Québec.

3. GAZ NATUREL

Développement du réseau québécois

La future politique énergétique doit reconnaître formellement le rôle important du gaz naturel dans l'économie québécoise puisque cette forme d'énergie constitue une matière première pour certaines industries qui ne peut être remplacée par l'électricité.

Dans des régions comme les nôtres, le gaz naturel est un atout important pour consolider les entreprises actuelles, mais aussi, pour recruter de nouvelles entreprises. Actuellement, le territoire Nicolet-Bécancour, dans la région du Centre-du-Québec, est desservi partiellement par le réseau et l'absence de gaz naturel est régulièrement un frein au développement du milieu, car lorsqu'il vient le moment de choisir l'emplacement pour une entreprise, le gaz naturel figure parmi les exigences incontournables. Alors, Nicolet-Bécancour y perd régulièrement.

Non seulement le milieu est privé de nouvelles entreprises vu l'absence de gaz naturel sur le territoire, mais il est aussi, à courts et moyens termes, privé de nouvelles constructions domiciliaires et de nouveaux résidents. Les milieux ruraux se dévitalisent rapidement, il est donc urgent que le Québec se munisse d'un réseau gazier québécois dynamique.

Gaz de schiste

En novembre 2010, la Chambre de commerce et d'industrie de Bécancour a déposé un mémoire dans le cadre du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dans le dossier du Développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec dans lequel elle s'est prononcée en faveur du développement de l'industrie du gaz de schiste sur son territoire à la condition que l'exploration et l'exploitation de cette ressource se fassent en harmonie avec le milieu, en prenant les mesures requises afin de préserver la qualité de vie des résidents et en maximiser les retombées dans la région.

Aujourd'hui, la CCICQ réitère cette affirmation et demeure convaincue que cette énergie est une filière importante pour l'avenir du Québec. La CCICQ abonde dans le même sens de la Fédération des Chambres de commerce du Québec qui recommande au gouvernement de mettre tous les efforts nécessaires afin que l'exploration des gaz de schiste puisse commencer, et ce, selon un cadre rigoureux. Dans le but d'assurer sa prospérité et de devenir un acteur important dans un ordre économique mondial en profonde mutation, le Québec doit miser sur l'exploitation judicieuse de ses ressources naturelles, qui représentent un de ses plus importants atouts. Il est donc primordial que le gouvernement déploie tous ses efforts pour garantir un climat d'investissement stable et prévisible : c'est LA condition nécessaire pour assurer le développement des industries qui œuvrent dans les différents secteurs énergétiques.

4. ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Le gouvernement du Québec a décidé de mettre fin à l'exploitation de la centrale nucléaire Gentilly-2 mais il ne faut pas oublier que le Québec possède une expertise qui n'existe nulle part ailleurs dans le monde.

Ainsi, Gentilly-2 a été reconnue à l'international pour son excellence et sa performance. La technologie CANDU est très avant-gardiste comparativement aux autres concepts de réacteurs nucléaires à l'uranium enrichi. Gentilly-2 a souvent servi de référence et de point de chute pour l'élaboration d'un plan de développement.

Pour citer un seul exemple :

« A la fin des années 80, la CCSN (autrefois la CCEA) a demandé à Gentilly-2 de mettre sur pieds les bases d'un système objectif et quantifiable d'évaluation de la performance sur simulateur du personnel de salle de commande devant détenir une accréditation de la CCSN. Des groupes de travail inter-utilités furent créés pour développer pendant quatre (4) ans des mécanismes d'évaluation qui ont placé Gentilly-2 à l'avant-garde et parmi les meilleurs au Canada. De cette notoriété a découlé des projets de formation lucratifs du personnel de Wolsong-1 (Corée) (en 1995-1996), du personnel exploitant, d'entretien et d'ingénierie de Qinshan (Chine) (en 1999-2000), et sur une base bi-annuelle de 1992 à aujourd'hui du personnel de salle de commande d'Embalse en Argentine. »

Cet extrait fait partie du mémoire de la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec, déposé dans le cadre de la Commission de l'Agriculture, des Pêcheries, de l'énergie et des Ressources naturelles en janvier 2013. D'autres exemples de réussite ont été cités dans ce mémoire tel que le développement d'un système de formation et qualification innovateur du personnel exploitant, d'une délégation de personnel technique et d'ingénierie à Cernavoda en Roumanie en plus de la création et de la croissance d'un centre d'expertise mondial en contrôle non-destructifs (CND) à Québec et plus encore.

Alors, le Québec possède cette expertise de haute technologie qui ne doit pas passer sous silence. Il faut savoir l'exploiter à sa juste valeur et reconnaître le travail de plus de 28 ans. Les infrastructures actuelles de la centrale seraient tout à fait appropriées pour un centre d'excellence de la filière nucléaire. Le tout doit donc être considéré sérieusement.

5. HYDROGÈNE

En 2009, d'un commun accord, les Chambres de commerce de la Mauricie se sont entendues pour identifier l'hydrogène, considéré par plusieurs comme l'un des carburants de l'avenir, comme étant un créneau possédant un fort potentiel de développement pour les régions de la Mauricie et le Centre-du-Québec également.

Les deux régions riveraines doivent se doter d'une vision d'avenir qui repose sur une capacité réelle de s'imposer dans un nouveau marché. Le développement de nouvelles sources d'énergies alternatives, non fossiles et non polluantes, s'inscrit en première ligne sur la liste des préoccupations mondiales actuelles.

Si la Mauricie et le Centre-du-Québec faisaient de l'hydrogène son fer de lance comme créneau porteur, nous pensons que ce domaine pourrait agir comme un moteur de développement économique aussi puissant que l'a été l'hydro-électricité et le secteur des pâtes et papiers au début du siècle. La technologie est déjà opérationnelle pour supporter le déploiement de flotte de véhicules terrestres, nautiques et aéronautiques, le stockage de l'énergie et l'alimentation de certains équipements mobiles comme le portable. Il importe de concentrer les actions et les projets autour de l'Institut de recherche en hydrogène (IRH) de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) à cet effet.

Outre l'IRH, qui accueille des chercheurs de réputation mondiale sous la direction du professeur Richard Chahine, la Mauricie compte également parmi ses atouts la Chaire sur la puissance électrique de l'UQTR, le Laboratoire des technologies de l'énergie d'Hydro-Québec (LTÉE), le Centre national en électrochimie et en technologie environnementale (CNETE) et plus encore. Ceux-ci s'ajoutent à l'expertise détenue au Centre-du-Québec de plus, l'offre de formation spécialisée est présente par le biais de l'Université du Québec à Trois-Rivières et du CÉGEP de Shawinigan, ce qui fait que la région mauricienne possède une expertise complète dans le domaine de l'hydrogène et des électro technologies qu'elle peut partager avec le Centre-du-Québec et l'ensemble du Québec.

6. IMPACTS FORMATION

Le volet de la formation a été très peu défendu dans les enjeux énergétiques du Québec. Une place significative doit lui être accordée pour accompagner le Québec dans la mise en place d'un plan de développement stratégique sur l'efficacité énergétique. De nombreuses universités subissent le contrecoup de l'instabilité économique du Québec. Le gouvernement du Québec doit donc rapidement réagir sur l'avenir des universités du Québec et leur offrir l'opportunité de développer d'autres filières énergétiques qui viendront accompagner l'ensemble du territoire québécois.

Un second extrait du mémoire de la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec déposé en janvier dernier illustre bien les impacts que subiront les institutions d'enseignement universitaire :

« La direction production thermique et nucléaire d'Hydro-Québec Production soutient financièrement la Chaire universitaire de Génie nucléaire de l'école Polytechnique de l'Université de Montréal à chaque année. Elle soutient également la Chaire de recherche d'Hydro-Québec sur la puissance et l'énergie électrique de l'UQTR, ainsi que le Laboratoire de radio-écologie de l'Université Laval »

L'institut de génie nucléaire de l'école polytechnique enregistre une moyenne de 18 à 20 inscriptions par année à la maîtrise et au doctorat en génie nucléaire. Au total 6 professeurs travaillent pour l'institut. L'institut est doté de 2 laboratoires dont un contient un réacteur « Slowpoke » ayant nécessité 1,2M\$ d'investissement. La centrale est le principal employeur des finissants de l'institut.

Le déclassement amène l'abandon des contributions financières sous forme de bourses et subventions aux universités. Une diminution de 40% de la clientèle universitaire à l'école d'ingénierie de l'UQTR est anticipée, et la disparition des Chaires de recherche est à prévoir avec la fermeture de Gentilly-2. Plusieurs finissants vont se retrouver avec une spécialisation qui fera que l'on n'aura plus besoin d'eux au Québec.

Le personnel de la centrale de Gentilly-2 contribue à la commercialisation de la technologie. L'expertise développée pendant une quarantaine d'années d'exploitation peut être exportée à l'extérieur du Canada. Or, advenant la fermeture de la centrale, il deviendrait pratiquement impossible au personnel de la centrale de vendre cette expertise à l'étranger suite à la désintégration du noyau d'experts dans ce domaine, d'autant plus que la centrale ne constituerait plus cette vitrine technologique.

Donc une perte d'expertise québécoise reconnue mondialement, et un exode des cerveaux à prévoir vers l'extérieur du Québec. »

Les Chambres de commerce riveraines recommandent au gouvernement du Québec d'appuyer les efforts de recherche et de développement des institutions universitaires et publiques, mais aussi de mettre en place un environnement propice à la recherche privée sur les filières énergétiques actuelles et émergentes.

7. CONCLUSION

Ce vaste exercice démocratique que le gouvernement du Québec a commandé est le résultat de multiples réactions qui, parfois, ont été dérangeantes, mais utiles dans la progression des réflexions.

Outre l'aspect économique qui préoccupe principalement la Chambre de commerce du Cœur-du-Québec et la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières, l'aspect environnemental et social, formant la trilogie du développement durable, est tout aussi important lorsqu'il est question d'énergies renouvelables. Le Québec, en tant que grand producteur et grand utilisateur d'énergie, n'échappe pas à cette préoccupation.

Enfin,

- La CCICQ et la CCITR demandent au gouvernement de bien évaluer l'impact sur l'économie provinciale de la hausse subite des tarifs d'électricité aux utilisateurs industriels;
- La CCICQ et la CCITR souhaitent, si le BAPE conclut que l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste peuvent se faire en harmonie avec le milieu toute en prenant les mesures nécessaires pour préserver la qualité de vie des résidents et en maximiser les retombées dans la région, que les entreprises concernées soient encadrées correctement pour leur permettre d'aller de l'avant et de développer ce potentiel qui contribuera à l'indépendance énergétique du Québec;
- La CCICQ et la CCITR invitent le gouvernement à appuyer les projets d'expansion liés au réseau de distribution afin de développer des milieux en perte de croissance;
- La CCICQ et la CCITR demandent au gouvernement de conserver dans son plan une place privilégiée pour les académies du savoir.

En somme, la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec et la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières soutiennent l'intention du gouvernement d'adopter une nouvelle politique énergétique en considérant et en reconnaissant les filières énergétiques existantes et potentielles. De plus, les deux Chambres riveraines souhaitent que cette nouvelle politique offre un environnement d'affaires attrayant pour les investisseurs actuels et potentiels, assurant la prospérité du Québec et ses régions et ce, par la diversification de notre offre énergétique.